

GESTION LOCATIVE

BAREME

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire) € HT € TTC

■ Honoraires de base - Tranches sur la base du total des encaissements mensuels par lot		
▪ de 0 à 1 000,00 €	8,00%	9,60%
▪ de plus de 1000,00 €	6,00%	7,20%
→ Honoraires de base minimum par mois	16,67 €	20,00 €
■ Honoraires de Garantie des Loyers Impayés - base du total des encaissements mensuels par lot	2,50%	3,00%
■ Honoraires de Garantie d'Occupation - base du total des encaissements mensuels par lot	1,80%	2,16%
■ Frais fixes de gestion (par trimestre et par immeuble géré)	16,50 €	19,80 €

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES € HT € TTC

Gestion administrative

■ Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT HABITAT, sinistres, congés bailleur, ...)	216,66 €	260,00 €
■ Frais suivi dossier permis/autorisation de louer	108,33 €	130,00 €
■ Honoraires de rédaction d'acte		

Bail d'habitation :

■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et locataire (dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)		
▪ de 0 à 400,00 €	141,67 €	170,00 €
▪ de plus de 400,00 €	183,33 €	220,00 €

Bail commercial et professionnel : bail, avenant et renouvellement

■ Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie (sur le loyer annuel HT x 9 ans) – minimum de facturation 400€ TTC	0,50%	0,60%
■ Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie : révision triennale	341,67 €	410,00 €
■ Honoraires de négociation pour augmentation du loyer, à la charge du bailleur (augmentation annuelle HT et hors charges par tranches cumulatives)		
▪ de 0 à 10 000 €	10,00%	12,00%
▪ de 10 000,01 € à 20 000 €	7,00%	8,40%
▪ de 20 000,01 € à 30 000 €	6,00%	7,20%
▪ plus de 30 000 €	4,00%	4,80%
■ Vacation horaire	99,16 €	119,00 €

Gestion financière

■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	52,00 €	62,40 €
■ Frais d'arrêt de compte locataire suite congé vente/reprise	90,00 €	108,00 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers:	105,83 €	127,00 €
■ Frais de clôture de mandat	100,00 €	120,00 €
■ Supplément pour dépôt de garantie non conservé par le Mandataire (sur la base des encaissements)	1,50%	1,80%
■ Supplément pour acompte mensuel (sur la base des encaissements)	1,00%	1,20%

Gestion technique

■ Suivi des travaux dépassant le cadre de l'entretien courant (à partir de 500 € TTC)	4,17%	5,00%
■ Gestion de l'état des lieux	90,00 €	108,00 €
■ Réalisation visite virtuelle 360	45,83 €	55,00 €
■ Mise hors gel réseaux de chauffage	41,67 €	50,00 €
■ Frais visite patrimoniale avec compte-rendu	99,16 €	119,00 €

Représentation et procédure

■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, frais de fin de gestion, etc.)	à la vacation horaire	
---	-----------------------	--

Honoraires de vacation

■ Vacation horaire	99,16 €	119,00 €
--------------------	---------	----------

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter de janvier 2024

DIRE AUVERGNE - Siège social : 5 rue du Lieutenant Morin 42000 Saint Etienne - 406 880 039 RCS ROANNE

GESTION LOCATIVE

BAREME

Gestion Immeuble Total

(Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles)

■ Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)		
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	57,50 €	69,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	107,50 €	129,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	157,50 €	189,00 €

Prestations Occasionnelles Immeuble Total

■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinsitres

▪ Vacation horaire	95,00 €	114,00 €
--------------------	---------	----------

Honoraires de vacation

■ Vacation horaire	95,00 €	114,00 €
--------------------	---------	----------

HONORAIRES ANNEXES / FRAIS LOCATAIRES

Baux d'habitation non soumis à la loi du 6 juillet 1989

■ Frais d'envoi d'avis d'échéance	1,92 €	2,30 €
■ Frais d'envoi de quittance	1,92 €	2,30 €
■ Frais pour traitement de loyers impayés	clause pénale	
■ Frais pour chèque ou prélèvement impayé	32,50 €	39,00 €

Baux professionnels et commerciaux

■ Frais d'envoi d'avis d'échéance mensuel	4,09 €	4,91 €
■ Frais d'envoi d'avis d'échéance trimestriel	8,25 €	9,90 €
■ Frais pour traitement de loyers impayés	clause pénale	
■ Frais pour chèque ou prélèvement impayé	32,50 €	39,00 €

NB : Les produits de trésorerie qui peuvent être générés par la gestion courante correspondent à un complément d'honoraires et restent acquis au mandataire